Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	Les représentations d'hommage dans les sceaux médiévaux (Raimond de Mondragon, Conon de Béthune et Gérard de Saint-Aubert)
Auteur	Jean-Luc CHASSEL
Publié dans	*Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne*
Date de publication	avril 2020
Pages	7 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (2e trimestre 2020)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article

Jean-Luc CHASSEL, « Les représentations d'hommage dans les sceaux médiévaux (Raimond de Mondragon, Conon de Béthune et Gérard de Saint-Aubert) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2020-6, avril 2020, 7 p.
http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2020_006.pdf

Document créé le 19/04/2020

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault, Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre), John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot (EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen), Christian de Mérindol (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne), Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE

ISSN 2006-3972

© Société française d'héraldique et de sigillographie
SIRET 433 869 757 00016

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

ÉTUDES EN LIGNE

RFHS-EL 2020-n° 6 avril 2020

Les représentations d'hommage dans les sceaux médiévaux (Raimond de Mondragon, Conon de Béthune et Gérard de Saint-Aubert)

Jean-Luc CHASSEL

Ce texte est un extrait de l'article « Sceau et identité nobiliaire au Moyen Âge », paru dans *L'identité nobiliaire. Dix siècles de métamorphoses (IXe-XIXe siècles)* [actes de colloque, Sireuil, septembre 1991], Le Mans, Laboratoire d'histoire et d'anthropologie, CNRS - Université du Mans, 1997, p. 254-265 (la pagination d'origine est indiquée entre crochets). Il est enrichi d'un *addenda*.

Trop souvent, les médiévistes – ou leurs éditeurs – ne recourent aux sceaux que dans le souci d'illustrer tel chapitre de telle spécialité, et ils prétendent puiser à cette source, en dépit de sa spécificité, comme dans une sorte d'album universel de la civilisation médiévale. Le sigillographe, dont la mémoire accumule une quantité d'images relevées au cours de ses travaux, se fait volontiers le complice du malentendu et propose à son correspondant des spécimens remarquables pour leur rareté ou leurs qualités esthétiques mais qui, sur le plan de l'histoire globale, sont dépourvus de toute valeur représentative.

En dehors des grands types iconographiques – qu'ils soient communs aux nobles et aux non nobles ou qu'ils expriment l'identité revendiquée par une minorité de puissants –, il existe en effet de très nombreux sceaux qui échappent à tout classement par le caractère exceptionnel de leur représentation. On les range souvent dans une sorte de fourre-tout nommé « type de fantaisie », qui a le propre de n'être précisément pas un « type » et de recourir à une notion passablement creuse ! À défaut d'opérer des regroupements sur le critère iconographique, on peut parfois tenter de dégager des affinités de sens. Même s'il se heurte à de sérieuses difficultés d'interprétation, ce travail permet de d'éclairer, à travers la diversité des images, les rapports dialectiques entre les choix individuels et l'adhésion aux valeurs collectives.

Ainsi les scènes d'hommage ne figurent, à notre connaissance, que dans quatre sceaux : vraiment trop rares pour constituer un type, ils comportent surtout des significations nettement divergentes au regard de la ***[p. 258]*** mentalité nobiliaire.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

1. La matrice de Raimond de Mondragon et la féodalité provençale

La matrice biface de Raimond de Mondragon, conservée au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France, est un document unique qui paraît dater des dernières années du XIIe siècle *(fig. 1)*. Elle connaît une grande célébrité et a été publiée maintes fois pour agrémenter la description des rites de l'engagement vassalique et de la concession du fief. En réalité, cette matrice, parfois mal interprétée, brille par son isolement et n'a peut-être jamais été utilisée. Quelques objections ont même été formulées à l'encontre de son authenticité, sans pour autant la mettre en cause jusque-là de manière catégorique. On ne connaît, il est vrai, aucune empreinte de cette matrice mais les sigillographes savent bien qu'il en va de même pour la très grande majorité des matrices médiévales conservées, sans qu'on puisse en tire un argument de faux[1].

1. *Sceau biface de Raymond de Mondragon (fin du XIIe siècle).*
Moulages d'après une matrice de la BNF (ANF, sc/St 82-82bis)

L'une des faces représente deux dragons (emblème « parlant » qui s'incorporera dans les armoiries de la famille). L'autre face comporte deux personnages : l'un, à gauche, debout, en longue robe ou bliaud, tête nue, prend dans ses mains les mains jointes de l'autre personnage, à genoux, entièrement vêtu de mailles, coiffé d'un casque, l'épée au côté. Cette scène répondrait exactement aux descriptions de l'hommage vassalique si, à l'*immixtio manuum*, ne s'ajoutait l'investiture de fief, puisque le vassal agenouillé tient dans ses mains jointes une baguette, la traditionnelle *festuca* ou *virga*. Fait exceptionnel, le sceau réunit donc en une même image deux rituels à l'ordinaire distincts[2].

Certains commentateurs ont vu dans le personnage debout soit une femme, soit l'archevêque

1. Sur la matrice de R. de Mondragon, voir : Joseph Roman, *Manuel de sigillographie française,* Paris, 1912, p. 138 ; Yves Metman, dans *Bulletin du Club français de la médaille,* n°43-44, 1974, p. 88-89 ; Brigitte Bedos-Rezak, « The social implications of the art of chivalry : the sigillographie evidence (France, 1050-1250) », dans *The medieval court in Europe,* Munich, 1986 (Houston german studies), p. 142-175, ici p. 160, et « Medieval seals and the structure of chivalric society », dans *The study of chivalry. Ressources and approaches,* éd. Howell Chickering and Thomas H. Seiler, Kalamazoo, 1988, p. 313-372 ; Michel Pastoureau, dans *Vrai ou Faux* [Catalogue d'exposition, Bibliothèque nationale], Paris, 1988, n°137, p. 164-165 ; Gérard Giordanengo, *Le droit féodal dans les pays de droit écrit, Rome,* 1988, p. 249.

2. Jacques Le Goff, « Le rituel symbolique de la vassalité », dans son recueil *Pour un autre Moyen Âge,* Paris, 1977, p. 349-420.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

d'Arles dont relevait la forteresse de Mornas dont Raimond de Mondragon est le gardien ; le vassal agenouillé serait en conséquence le possesseur du sceau. Cette interprétation n'est pas recevable : les cheveux du personnage debout sont ceux d'un homme et son vêtement n'a rien d'épiscopal ! Il nous paraît évident que ce seigneur, recevant l'hommage d'un vassal et l'investissant d'un fief, n'est autre que Raimond de Mondragon que l'image place au premier rang et dont elle manifeste la puissance seigneuriale : notons à ce propos que la scène ne retient que les rites exprimant cette puissance au détriment de l'*osculum,* le baiser, qui n'aurait pas fait apparaître la hiérarchie des deux ***[p. 259]*** protagonistes !

Il est nécessaire de confronter cette image avec ce que nous savons de l'évolution de la féodalité du Sud-Est que des travaux récents permettent de mieux saisir[3]. En Provence, l'hommage et ses gestes furent un enjeu délicat dans les relations entre seigneurs et vassaux ; jusqu'au début du XIIe siècle, l'agenouillement et l'*immixtio manuum,* jugés humiliants, soulevèrent des résistances. Ce n'est qu'au tournant des XIIe et XIIIe siècles que les mentions de tels rites se font régulières. En revanche, dans le Dauphiné voisin, une distinction entre hommage noble (debout) et roturier (agenouillé) parvient plus tard à s'instaurer.

Ainsi le sceau de Raimond de Mondragon ne paraît pas – ce pour quoi on l'a publié tant de fois ! – l'illustration d'une cérémonie classique. Il est le seul témoignage d'une fusion entre hommage et investiture du fief, à une époque où pourtant les éléments réel et personnel du rapport féodo-vassalique ne vont plus l'un sans l'autre. Il atteste de la pression que les seigneurs provençaux, à l'imitation des comtes et des évêques, exercèrent pour obtenir de leurs hommes cette reconnaissance rituelle de supériorité. Que la matrice n'ait jamais servi – ce qui est possible après tout –, mais qu'elle ait été soigneusement gardée en réserve, pourrait bien se comprendre dans ce contexte local où l'affirmation trop voyante de l'orgueil d'un sire a dû se heurter à la solidarité dissuasive de ses vassaux.

2. Conon de Bethune, Gérard de Saint-Aubert et l'hommage courtois

Pour soulever moins de résistances dans le Nord, l'agenouillement vassalique n'a pas trouvé tellement plus de place dans les sceaux. La scène n'a rien de valorisant, bien sûr, pour un vassal et son seigneur peut aussi se rappeler qu'il est lui-même l'homme d'un autre : entre l'identité imposée et celle qu'on revendique, il est des signes trop ambigus pour s'attirer un grand succès. Nous connaissons pourtant trois représentations sigillaires d'hommage dans le nord de la France : deux contre-sceaux de Gérard de Saint-Aubert dans la dernière décennie du XIIe siècle et le sceau de Conon de Béthune au tout début du XIIIe[4]. Sans rapport avec la matrice provençale, ces trois documents déplacent le rapport vassalique vers le *topos* courtois de l'hommage à la dame.

Conon de Béthune, le célèbre trouvère, appartenait à l'importante ***[p. 260]*** famille des avoués de Saint-Vaast d'Arras. Il fut une des principales figures de la quatrième croisade et, avec la prise de Constantinople en 1204, s'établit définitivement dans l'Empire de Romanie. Il reçut le gouvernement d'Andrinople et le titre de protovestiaire de l'empereur Baudoin de Hainaut ; à la fin de sa vie, il devint sénéchal de l'impératrice Yolande et exerça la régence de l'empire à la mort de celle-ci (1219)[5]. Sa biographie n'est pas sans rappeler celle d'un de ses contemporains,

3. Giordanengo, *Le droit féodal…* (cité n. 1), p. 176 ; Jean-Pierre Poly, *La Provence et la société féodale,* Paris, 1976.

4. Nous reprenons ici des éléments que nous avions communiqués en janvier et octobre 1987 à la Société française d'héraldique et de sigillographie et que notre étudiante Frédérique Barbier a pu utiliser dans son mémoire *Mentalités nobles dans les sceaux laïcs du Moyen Âge,* DEA (Histoire et anthropologie du Droit), université Paris X-Nanterre, 1987.

5. Sur la vie du trouvère et son œuvre : Axel Wallensköld, *Les chansons de Conon de Béthune,* Paris, 1968 ; Reto Bezzola, *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident,* Paris, 1966-1968, 6 vol., t. 2, p. 359, 442 et s. – Sceau de Conon : Germain Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, n°580 (moulage ANF, sc/F 580), et dessin dans Adolphe Guesnon, *Sigillographie de la ville d'Arras,* Paris, 1865, n°367 et pl XXXII ; moulage ANF,

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Guillaume le Maréchal, auquel Georges Duby a consacré un livre fameux. Tous deux cadets de maisons nobles, exclus de la succession paternelle par leurs aînés et promis normalement à l'obscurité, ils parvinrent au sommet des honneurs grâce à la fidélité politique et à leurs qualités chevaleresques. Mais si Guillaume acquit sa première célébrité dans les tournois, Conon dut la sienne à l'art des chansons et à son éloquence.

Le sceau de Conon nous est connu par une seule empreinte datée de 1203, pendant les préparatifs de la croisade *(fig. 2)*. Encore célibataire à plus de quarante ans, situation courante pour un cadet, il a composé à cette date tout ce que nous avons gardé de son œuvre et sa réputation de trouvère est considérable. L'empreinte nous montre le chevalier en armes, coiffé du heaume, agenouillé devant sa dame, s'offrant à elle comme un vassal, sinon « de bouche » (!), du moins « par les mains ». Le mot MERCI, inscrit dans le champ du sceau, au-dessus du chevalier, est à la fois la première intrusion de la langue d'oïl dans la composition d'un sceau et le plus court poème de Conon. Ce mot est en tous cas étranger au rituel de l'hommage vassalique proprement dit et l'hommage est ici seulement « courtois » : devenant son homme, le chevalier implore la « merci » de sa dame, autrement dit sa grâce ; comme le montre son équipement et ses armes, il s'engage pour elle à des prouesses, voire même à partir en croisade, et espère en être récompensé. La scène traduit en image un thème classique dans la lyrique des trouvères de l'époque.

2. *Sceau de Conon de Béthune en 1202*
(moulage ANF, sc/F 580)

Par principe, le nom de cette dame reste secret, dans le sceau comme dans les chansons. Mais on sait mieux aujourd'hui combien l'amour courtois se nourrit des hiérarchies sociales, des

sc/F 580 ; il est appendu à un acte de mars 1203 n.s. (1202 a.s.) ; sceau rond, diam. 74 mm, légende : /✠ SIGILLVM CONNONIS DE [BET]UNIA /.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

ambitions et des enjeux masculins[6]. Conon – il nous l'apprend lui-même – varia dans ses espoirs : en 1201-1202, il refusa l'agrément tardif d'une haute dame qui l'avait jusque-là éconduit[7] ; et le sceau de 1203 est peut-être commémoratif de nouvelles amours. À ce moment, il était un familier du comte Baudoin de Hainaut-Flandre, d'ailleurs son parent, et, sans prétendre violer le secret, c'est peut-être ***[p. 261]*** Marie de Champagne, femme de Baudoin, ou encore Yolande, sœur de ce dernier, que le chevalier s'offrit à servir. Quoi qu'il en soit, Conon ne regretta pas son attachement à la cour de Hainaut et nous avons déjà rappelé sa brillante carrière à Constantinople dont Baudoin fut couronné empereur.

Le choix du sceau de Conon de Béthune ne fut pas une pure invention de sa part. Il eut de toute évidence pour modèle l'image adoptée antérieurement par le maître d'une importante seigneurie des environs de Cambrai, Gérard de Saint-Aubert. En 1194 et 1199, les contre-sceaux de ce dernier[8] présentent une scène analogue *(fig. 3 et 4)* : le chevalier et la dame à qui il prête hommage sont encadrés par un écu aux armes et par le poitrail d'un cheval, rappels des joutes et tournois par lesquels l'amour doit se prouver. On ne trouve pas d'inscription dans le champ, mais les légendes (*Secretum meum mici et tibi,* puis *Secretum michi)* jouent à la fois sur la fonction du contre-sceau et sur le secret de l'amour. Si aucune œuvre littéraire n'est attribuée à Gérard de Saint-Aubert, ses liens avec Conon de Béthune peuvent être facilement reconstitués. Tous deux étaient petits-cousins d'un personnage considérable : Huon d'Oisy, châtelain de Cambrai, vicomte de Meaux et sire de La Ferté-Ancoul, lié aux comtes de Flandre et de Hainaut et mari en troisièmes noces de Marguerite de Blois, nièce de Philippe Auguste. Mort vers 1189, Huon d'Oisy est le premier trouvère attesté et, partagé entre Cambrai et Meaux, il occupe une place capitale dans le développement de la poésie lyrique en France du Nord et en Champagne[9]. C'est auprès de ce prestigieux parent que Conon de Béthune reçut son éducation chevaleresque et s'initia à l'art de « trouver », comme il le rappelle dans une de ses chansons (n°V : « ... mon mastre d'Oissi / qui m'at apris a chanter très m'anfance »). On peut penser que, parmi les autres jeunes nobles placés dans la maison du châtelain de Cambrai, figurait le cousin de Saint-Aubert.

3. *Contre-sceau de Gérard de Saint-Aubert en 1199*
(moulage ANF, sc/F1557[bis])

6. Georges DUBY, *Guillaume le Maréchal, ou le meilleur chevalier du monde,* Paris, 1984, et *Mâle Moyen Âge,* Paris, 1988.
7. Chanson n°X de l'édition d'Axel WALLENSKÖLD (cité n. 5) dont nous modifions la date à cause de la mention du « Marchis » de Montferrat.
8. Contre-sceaux de Gérard de Saint-Aubert : DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre* (cité n. 5), t. 1, n°1556bis (en 1194) et 1557bis (en 1199), au revers de grands sceaux équestres.
9. BEZZOLA, *Les origines…* (cité n. 5), p. 436 et s.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

4. *Sceau et contre-sceau de Gérard de Saint-Aubert en 1194*
(moulages ANF, sc/F 1556-1556bis)

Nos trois exemples sigillaires d'hommage courtois s'expliquent donc sans doute par une commune influence, une commune éducation. Ces sceaux, dont les possesseurs choisirent de se faire représenter humblement agenouillés, ne mettent pas en scène un hommage réel, maillon de ces pyramides de dépendances et de mouvances que roi et princes s'employaient à renforcer. Ce n'est que sublimée dans l'univers mental de la « fin'amor » que la vassalité put devenir une identité fièrement revendiquée par Gérard et Conon.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Leur choix fut cependant très isolé[10]. Aucun des autres trouvères ***[p. 262]*** nobles ne semble l'avoir fait sien et même Gérard de Saint-Aubert qui, contrairement Conon, n'était pas un cadet et pouvait arborer le titre de *dominus*, n'utilisa la scène que pour ses contre-sceaux, gardant pour la face principale la représentation équestre. L'identité courtoise a pu cependant trouver dans les sceaux une autre expression que la scène de l'hommage à la dame : ce point mériterait une étude approfondie mais, pour retourner en Provence, on notera déjà qu'un comte de Forcalquier utilisait en 1168 un sceau figurant un personnage jouant de la vielle[11]...

ADDENDA

Depuis la première publication de ce texte, il y a près de trente ans, plusieurs références doivent être signalées.

La matrice de Raymond de Mondragon a fait l'objet d'une notice dans l'inventaire d'Ambre VILAIN, *Matrices de sceaux du Moyen Âge. Département des Monnaies, Médailles et Antiques* [de la Bibliothèque nationale de France], Paris, 2014, n°354.

On trouvera une courte synthèse sur la thématique courtoise dans les sceaux dans *Sceaux et usage de sceaux. Images de la Champagne médiévale,* dir. J.-L. Chassel, Paris - Châlons-en-Champagne, 2003, p. 130-133.

Sur la thématique courtoise dans le contexte des féodalités méridionales, voir Laurent MACÉ, « Les seigneurs ensenhatz : deux sceaux de princes musiciens (XIIe siècle) », dans *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art* (actes de colloque, Lille, 2007), éd. Marc GILLES et Jean-Luc CHASSEL, Lille, 2011, p. 293-310 (sceau de Bertran de Forcalquier).

Sur les sceaux d'Huon d'Oisy et de Gérard de Saint-Aubert : Nicolas RUFFINI-RONZANI, « L'aristocratie cambrésienne et ses sceaux. Appropriation de la pratique sigillaire entre France et Empire (milieu XIIe-début XIIIe siècle), dans *Le sceau dans les Pays-Bas méridionaux, X^e^-XVIe siècles. Entre contrainte sociale et affirmation de soi. Actes du colloque de Bruxelles et Namur, 27-28 novembre 2014*, éd. Marc LIBERT et Jean-François NIEUS, Bruxelles, 2017 (Archives et bibliothèques de Belgique, numéro spécial 103), p. 157-183.

Enfin Pierre BONY n'a pas oublié les sceaux étudiés ici dans son ouvrage *Un siècle de sceaux figurés (1135-1235). Le sceau, image de la personne en France d'Oïl, Angleterre, Écosse et pays de Lorraine. Essai de classement chronologique des sceaux figurés des rois, seigneurs, femmes, dignitaires et communautés ecclésiastiques,* Paris, 2002.

10. Notre collègue Pierre Bony , auteur d'une note inédite sur les premiers sceaux des seigneurs de Harcourt, nous a signalé – nous l'en remercions – la description d'un sceau dont l'iconographie pourrait être rapprochée de celle dont nous traitons : selon Gilles André de LA ROQUE (*Généalogie de la maison de Harcourt,* Paris, 1662, 4 vol., t. 1, p. 326), un membre de cette famille, Jean Ier dit le Preudhomme (†1288), aurait eu un sceau représentant saint Louis « en habit long, mettant le casque en tête au sire de Harcourt, qu'il fait chevalier, paraissant à genoux tout armé, son cheval caparaçonné derrière lui ; et au côté droit se remarque un tronc d'arbre auquel est attaché l'écu de Harcourt ».

11. Moulage ANF, sc/ St 4512. BEDOS-REZAK, « The social implications… » (cité n. 1), p. 161.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020